



## RAPPORT D'ACTIVITE 2020

### Introduction

Inutile d'insister sur le fait que l'année 2020 a marqué le cours de l'Histoire en raison d'une pandémie inattendue, déstabilisante, angoissante qui aura touché toute l'humanité. Elle a freiné les activités de la PIEA alors que les échéances demeurent.

Pour les directions des institutions, la crise a multiplié les tâches : mesures sanitaires inconnues jusqu'alors, réorganisation des institutions. Le comité, quant à lui, a pu maintenir ses séances en partie par visioconférences ou par voie de communication .

La maladie s'est infiltrée partout. Quarantaines, isolement des enfants, incertitude et mesures sanitaires contraignantes, les directions et le personnel des institutions ont fait preuve de souplesse, de patience et de compréhension depuis le printemps 2020. Il convient ici de rendre hommage à toutes ces personnes qui ont su faire face à une situation inédite, faire preuve de compréhension, de solidarité et surtout de patience alors que tout était à inventer. Elles se sont efforcées de maintenir un climat serein au sein des institutions. Sachant que, en temps normal, les succès et les satisfactions récompensent les efforts consentis durant les moments difficiles, il convient ici de rendre un hommage sincère à l'ensemble du personnel éducatif, enseignant et administratif ainsi qu'aux directions d'institutions qui ont bravé cette tempête avec une belle résilience.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) passera le témoin à la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) quant à la surveillance des institutions pour enfants et adolescent.e.s. A cette fin, la Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP), mise en consultation, sera soumise au Parlement après consultation des milieux concernés. Restent à créer puis à faire adopter les ordonnances de mise en œuvre de la LPEP. Le travail n'est pas terminé : l'année 2021 y sera consacrée. De même, l'enseignement spécialisé sera bientôt du ressort de la Direction de l'Instruction publique et de la culture (INC) alors qu'il était piloté jusqu'à aujourd'hui par la DSSI. Les textes de loi (Loi sur l'école obligatoire, LEO, et ordonnances subséquentes) doivent également passer la rampe du Parlement cantonal. Consultée par les autorités cantonales, la PIEA, a pris la mesure des changements qui interviendront et a pris position à ce sujet.

A n'en pas douter, l'année 2020 fait partie d'une période charnière, perturbée par une crise à nulle autre pareille, durant laquelle toutes et tous ont « bataillé » ferme pour que les navires restent à flots.

### Activités et représentation

<b>Assemblée générale</b>	En 2020, la PIEA a dû renoncer à organiser une assemblée générale en présentiel en raison des mesures sanitaires imposées par les autorités. Son comité a décidé de soumettre les différents points statutaires à l'approbation des membres de la PIEA par voie de communication électronique.
---------------------------	--



<b>Comité</b>	Le comité de la PIEA s'est réuni cinq fois, les <b>20 janvier, 16 mars (par voie de communication électronique), 22 juin (comité restreint), 24 août et 26 septembre (par visioconférence)</b> .
<b>Groupe consultatif REVOS</b>	La PIEA a été représentée dans le groupe consultatif REVOS (révision de la loi sur l'école obligatoire) à deux reprises en <b>juin</b> et en <b>décembre 2020</b> par sa présidente.
<b>Groupe de coordination</b>	La PIEA était représentée par sa présidente au sein du <b>Groupe de coordination, en janvier, mars, juin et octobre 2020</b> . Cette dernière en a assuré la présidence.
<b>Consultation</b>	La PIEA, par son comité, a répondu à une première consultation informelle sur l'Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP) en août 2020.
<b>Brèves</b>	Les <b>Brèves</b> de la PIEA ont paru en <b>avril, juillet et décembre 2020</b> .

## Assemblée générale 2020

L'assemblée générale de la PIEA n'a pas pu être organisée en présence des membres de l'association, cela en raison des mesures sanitaires imposées par les autorités. Elle a été remplacée par une consultation par voie électronique. En voici les résultats :

SUJETS SOUMIS AU VOTE	Nombre de OUI	Nombre de NON	Nombre d'abstentions
1. Nous votons l'adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire de la PIEA du 15.05.2019 (en annexe)	8		
2. Nous acceptons les comptes 2019 de la PIEA (annexe)	8		
3. Nous acceptons le rapport des vérificateurs des comptes (annexe)	8		
4. Nous acceptons le budget 2021 (annexe)	8		
5. Nous acceptons le rapport annuel 2019 de la PIEA (annexe)	8		
6. Nous ratifions la proposition du comité de maintenir les cotisations à CHF 300.- par membre et par année	8		
7. Nous ratifions les propositions du comité de la PIEA concernant l'élection des membres du comité, les vérificateurs des comptes et la nomination de nouveaux membres.	8		
8. Nous ratifions l'adhésion à l'Association de la PIEA des deux nouveaux membres proposés par le comité.	8		
9. Nous approuvons le principe de rapprochement ou de fusion de l'ADIASE et de la PIEA et nous invitons le comité à poursuivre sa réflexion à ce sujet.	7		1



## Comité

En 2020, le travail du Comité a été quelque peu entravé par la crise sanitaire. Il a été consacré

- ✚ à l'organisation de l'Assemblée générale,
- ✚ à la représentation de la PIEA dans différents organes (REVOS et Groupe de coordination)
- ✚ à la rédaction des prises de position lors de consultations
- ✚ à la rédaction et publication des *Brèves*.

Ces activités ont été effectuées en visant les buts vers lesquels tend toujours la PIEA, à savoir faire entendre la voix des institutions pour enfants et adolescents de la région par le biais de ses réponses aux consultations cantonales, veiller au développement de structures répondant aux besoins de la région, représenter les institutions pour enfants et adolescents de la partie francophone du canton dans différents groupes de travail et maintenir, voire renforcer le contact entre les institutions membres et partenaires de la PIEA, cela dans le but de faire connaître les réalités et spécificités de la région.

Durant l'année 2020, le comité s'est penché sur les thèmes suivants :

Séances	Thèmes abordés
<b>20 janvier 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ Travaux et structure du Groupe cantonal de coordination</li><li>✚ Contenu de l'AG 2020 prévue au printemps 2020</li><li>✚ Mise en œuvre de la LPEP</li></ul>
<b>16 mars 2020</b> (par voie de communication)	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ Avenir de la PIEA (structure, développement, comité, etc.)</li><li>✚ Rapprochement possible de la PIEA et de l'adiase</li><li>✚ Relation entre la PIEA et SOCIALBERN</li><li>✚ PIEA et le Groupe cantonal de coordination : clarification des missions</li><li>✚ Offres de la PIEA et relation entre le comité et les membres (sondage).</li></ul>
<b>22 juin 2020</b> (comité restreint)	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ Bilan de la PIEA après 5 ans d'existence</li><li>✚ adiasse et PIEA, analyse en vue d'un éventuel rapprochement</li><li>✚ Organisation de l'AG reportée en octobre (thème : mise en œuvre de la LPEP)</li></ul>
<b>24 août 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ Rapprochement de l'adiasse et de la PIEA : démarches</li><li>✚ Réponse de la PIEA à la consultation informelle de l'OM sur l'Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP)</li><li>✚ Préparation et organisation de l'AG 2020 (en présentiel ou par voie de communication ?)</li></ul>
<b>26 octobre 2020</b> par visioconférence	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ Demande de SOCIALBERN à la PIEA : déléguer des représentant.e.s de la partie francophone du canton au sein des commissions de SB</li><li>✚ Assemblée générale 2020 par voie de consultation (réponses)</li><li>✚ Etat des lieux concernant les travaux du Groupe de coordination</li><li>✚ Adiasse et PIEA : projet d'organigramme</li><li>✚ Offres de prestation de la PIEA à ses membres.</li></ul>

## Groupe de coordination concernant les prestations destinées aux mineur.e.s dans la partie francophone du canton de Berne

Rappel : ce groupe a été créé officiellement le **12 décembre 2019**. Il se compose ainsi :

- ✚ un.e représentant.e de l'OM : **Mme Jacqueline Sidler**
- ✚ un.e représentant.e de l'OPAH : **Mme Claudia Paiano**
- ✚ un.e représentant.e de l'INS : **Mme Andrea Fuchs**
- ✚ un.e représentant.e du CJB : **Mme Morena Pozner**
- ✚ un.e représentant.e du CAF. **M. Pascal Bord**



- + un.e représentant.e de la PAE Bienne : **M. Bruno Bianchet** (vice-président)
- + un.e représentant.e de la PIEA : **Mme Béatrice Sermet** (présidente)
- + un.e représentant.e de l'ADIASE : **M. Cyril Bogdanovic**

L'administration du Groupe de coordination est assurée par le CJB et le CAF alternativement.

En 2020, la crise sanitaire a eu également une incidence sur les activités du Groupe cantonal de coordination. Celui-ci été a tenu trois séances dont deux par visioconférence.

Séances du Groupe de coordination	Thèmes
<b>5 mars 2020</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>+ Ebauche de projet d'une nouvelle structure d'accueil pour les adolescents de 13 à 18 ans ou plus (B. Bianchet)</li><li>+ Groupe d'accueil d'urgence et d'observation au CEPC (V. Delémont)</li><li>+ Projets de développement des institutions de la partie francophone du canton (C. Bogdanovic)</li><li>+ Organe responsable d'une nouvelle structure (B. Sermet)</li><li>+ Enseignement spécialisé (A. Fuchs)</li></ul>
<b>30 juin 2020</b> par visioconférence	<ul style="list-style-type: none"><li>+ Groupe d'accueil d'urgence et d'observation avancée des travaux (B. Sermet)</li><li>+ Ouverture d'une classe pour enfants souffrant de troubles du syndrome autistique (TSA) au CEPC (B. Sermet)</li><li>+ Groupe d'accueil d'urgence pour les enfants de 12 à 18 ans présentant de graves troubles du comportement à PerspectivPlus (B. Bianchet)</li><li>+ Besoins dans le domaines de l'enseignement spécialisé (A. Fuchs)</li><li>+ Nouvelle structure pour les 13 à 18 ans (B. Bianchet)<ul style="list-style-type: none"><li>o Appel d'offre pour la création d'une nouvelle structure d'accueil de longue durée pour les 13-18 ans</li><li>o Soutien à l'élaboration du concept et à sa mise en œuvre</li><li>o Financement : cautionnement par le canton pour la création d'une institution</li></ul></li><li>+ Avenir de l'AOUP (B. Sermet)</li></ul>
<b>27 octobre</b> Par visioconférence	<ul style="list-style-type: none"><li>+ Etat des lieux concernant le GAUO</li><li>+ Etat des lieux concernant l'enseignement spécialisé dès août 2021</li><li>+ Projet de Maison d'accueil pour adolescents Le Passage à Corgémont, présentation et organisation (M. Pozner et M. Ochsenbein)</li><li>+ Avenir de l'AOUP (B. Sermet)</li><li>+ Structure d'accueil pour les jeunes de 18 à 25 ans (C. Paiano, OPAH)</li></ul>

### *Brèves de la PIEA*

Les trois publications ont été envoyées à tous les membres et partenaires de la PIEA et se trouvent sur son site internet. Elles ont pour but d'informer les membres et partenaires des travaux en cours, notamment lorsque la PIEA est invitée à participer aux consultations cantonales ou aux séances d'information et d'échanges.

### **Perspectives**

En ce début d'année 2021, la crise sanitaire s'estompe. La vie reprend peu à peu un cours plus apaisé. Le



GAUO a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin et affiche déjà complet ! Pour l'année 2021, les perspectives sont diverses :

- ✚ le Groupe de coordination travaillera à la planification de l'offre de prestations en tenant compte des besoins de la région ;
- ✚ il s'agira d'assurer sa pérennisation ;
- ✚ la mise en œuvre de la LPEP et de son Ordonnance d'application (OPEP) ainsi que celle de l'OEO et de l'OSEO occuperont le deuxième semestre 2021 de manière intense ;
- ✚ la Maison Le Passage est en voie de réalisation provisoire (les anciens locaux du home pour personnes âgées de Corgémont accueilleront les adolescents avant qu'un nouveau bâtiment soit érigé) ;
- ✚ le rapprochement de l'adiase et de la PIEA, en revanche, n'aura pas lieu, l'adiase ne le souhaitant pas.

## Remerciements

Le comité de la PIEA remercie sincèrement le CEPC de l'accueil qu'il lui réserve lors de ses séances. Il remercie également la secrétaire, Mme Dominique Desilvestri, pour la rédaction des PV toujours très détaillée et pour le soin porté à l'administration de l'association.

Pour ma part, je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres du comité de leur participation assidue aux nombreuses séances et de leur soutien constant et bienveillant.

Courtelary, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

Béatrice Sermet-Nicolet, présidente